

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 14 septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Aigremont, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Frédéric MONTREYNAUD, Maire.

Présents : Mme Bernadette LAVENTUREUX, MM Simon DUFEIGNEUX, Claude LICET et Amaël TELLIER.

Absents excusés : M. Sylvain BETHERY (pouvoir à Mme Bernadette LAVENTUREUX) et M. Etienne BEZANÇON (pouvoir à M. Frédéric MONTREYNAUD).

M. Claude LICET est désigné secrétaire de séance.

### **Approbation des précédentes délibérations :**

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **Objet: Bail de location de la salle dite « des jeunes », délibération n° 2018/SEPTEMBRE/001 :**

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal du rendez-vous avec Maître Jean-David FONTENEAU, Notaire à Chablis lui demandant des précisions sur le bail de location de la salle dite « des jeunes » au profit de la Sté le « Goût du Pain ».

En effet, il faut choisir la dénomination du bail, précaire (3 ans) ou commercial (9 ans) et aussi renseigner si le loyer est soumis à la T.V.A.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décident que le bail sera un bail précaire de 3 ans.
- Fixent le loyer à 180 € mensuel, la commune n'est pas assujettie à la T.V.A.
- Fixent le montant de la caution à 180 €.
- Autorisent le Maire à signer le bail ainsi que toutes pièces utiles au dossier.

### **Objet: Office National des Forêts, délibération n° 2018/SEPTEMBRE/002 :**

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'Office National des Forêts a proposé l'état d'assiette des coupes pour l'hiver 2018/2019.

Conformément à l'aménagement forestier de la forêt communale, sur proposition de l'office national des Forêts, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Demandent le martelage des parcelles n° 5 (6,76 ha) et n° 6 (5,98 ha) en vue de la vente de bois d'industrie en bloc et sur pied. La coupe concerne l'ouverture de cloisonnements d'exploitations sur l'intégralité de ces deux parcelles.

Demandent le report des coupes de taillis sous futaies des parcelles n° 5 et 6 en attendant l'implantation d'un réseau de desserte interne (cloisonnements) permettant d'exploiter ces parcelles.

Autorisent le Maire à signer tous documents utiles au dossier.

**Objet: Demande subvention de l'école maternelle de Chablis, délibération n° 2018/SEPTEMBRE/003 :**

Le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal du courrier reçu de Mme la Directrice de l'école maternelle de Chablis concernant une demande de subvention de fonctionnement pour 2 élèves soit 40 € pour l'année scolaire 2017-2018.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Décident de verser la somme de 40 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle de Chablis.

**QUESTIONS DIVERSES :**

**Transport scolaire :**

Mme Bernadette LAVENTUREUX demande que M. le Maire contacte Mme la Présidente du Syndicat du Collège de Chablis afin de revoir le sens de circulation du bus scolaire des enfants de la maternelle et du primaire.

En effet, les enfants de la commune d'Aigremont sont pris en charge les premiers et sont de retour les derniers (temps du trajet environ 1 heure).

M. le Maire est chargé de faire la démarche.

**Projet éolien :**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Sté ENERTRAG viendra présenter l'avancée de leur projet éolien devant les élus lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

**Chien :**

Un courrier sera adressé au propriétaire du chien ayant gravement mordu une habitante de la commune afin de lui demander d'inscrire l'animal en Mairie suivant sa catégorie et de lui demander de réparer sa clôture afin qu'un tel incident ne se reproduise.

**Récapitulatif :**

Objet : Bail de location de la salle dite « des jeunes », délibération n° 2018/SEPTEMBRE/001.

Objet : Office National des Forêts, délibération n° 2018/SEPTEMBRE/002.

Objet : Demande subvention de l'école maternelle de Chablis, délibération n° 2018/SEPTEMBRE/003.

Suivent les signatures:

M. Frédéric MONTREYNAUD

Mme Bernadette LAVENTUREUX

M. Claude LICET

M. Sylvain BETHERY

M. Etienne BEZANCON

M. Simon DUFEIGNEUX

M. Amaël TELLIER